

De : emilie.marini@vd.ch
A : ucv@ucv.ch; info@adcv.ch
Cc : denis.froidevaux@vd.ch; eliane.imhof@vd.ch
Objet : Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Monsieur le Commandant, Messieurs les Directeurs généraux, Le Service de la sécurité civile et militaire a été mandaté par l'Office des affaires extérieures au sujet de la révision complète de
Date : vendredi 8 décembre 2017 11:25:49
Pièces jointes : [Pièce jointe sans titre 00112.gif](#)
[Pièce jointe sans titre 00115.png](#)
[Adressaten_destinataires_destinatari.pdf](#)
[LPPCi Lettre-Cantons_fr.pdf](#)
[LPPCi Projet_fr.pdf](#)
[Rapport explicatif.pdf](#)

Madame, Monsieur,

Le Service de la sécurité civile et militaire a été mandaté par l'Office des affaires extérieures au sujet de la révision complète de la loi fédérale citée en titre, pour faire part de la prise de position du Canton de Vaud, sous la forme d'une réponse du Conseil d'Etat.

La présente révision se fonde sur les lignes directrices et les orientations esquissées par le rapport sur la mise en oeuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+.

Dans le domaine de la *protection de la population*, la révision touche les tâches de la Confédération et des cantons, les systèmes d'alarme et de télécommunication, l'instruction et le financement.

Quant aux modifications concernant la *protection civile*, elles concernent le service, l'instruction, les constructions protégées, le matériel, le financement et l'utilisation des contributions de remplacement.

Nous vous soumettons donc les documents y relatifs et vous laissons le soin d'en prendre connaissance. Vous pouvez également les trouver sur le site de l'administration fédérale :
<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

Afin de nous permettre de respecter le délai imparti, je vous remercie de me faire part de vos observations d'ici au **31 janvier 2018**.

Dans cette attente, nous restons à disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Emilie Marini
Juriste
Direction
Service de la sécurité civile et militaire
Département des institutions et de la sécurité
Gollion - Case postale 80 - 1305 Penthalaz
Tél. +41 21 316 47 14 - Fax : +41 21 316 51 05



emilie.marini@vd.ch - www.vd.ch/sscm

Service certifié ISO 9001:2015

Attention : Les informations contenues dans ce message et ses annexes sont CONFIDENTIELLES et exclusivement réservées à leur destinataire. Toute transmission ou copie non autorisée de ce message et toute utilisation ou publication des informations qu'il contient sont strictement interdites et peuvent être illégales. Nous vous prions de bien vouloir nous aviser immédiatement par fax ou par mail, si ce message vous est parvenu par erreur. Avec nos remerciements.



Pensez à l'environnement : Devez-vous vraiment imprimer ce message ?